

# CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2011

## COMPTE RENDU

**MEMBRES PRÉSENTS** : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

**MEMBRES ABSENTS** : Agnès MOUSSÉ

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Christine CHARRET

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :  
✚ le compte rendu du conseil municipal du 25 juillet 2011*

### **Intervention de l'association Passerelle 109**

L'association passerelle 109 :

- présente son bilan d'activité à l'assemblée municipale
- propose une programmation culturelle sur le canton : un spectacle dans chaque village. Le thème de ce spectacle est au choix de la commune, l'association se charge de l'organisation. L'association demande la mise à disposition de la salle.
- demande le soutien financier de la commune.

Après que l'association se soit retirée et après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 700 €.

### **Intervention d'Arlette DEJOB**

Arlette DEJOB présente son projet de création d'une boutique, décoration, arts de la table, brocante et salon de thé sur la commune. Pour cela, elle souhaiterait acquérir le garage appartenant au bâtiment « ancienne coop ».

Le conseil municipal ne souhaite pas diviser le bâtiment en deux lots.

### **Décision modificative au Budget communal 2011**

Il convient d'apporter une modification au budget primitif communal 2011 les prévisions budgétaires n'étant pas suffisantes :

|  |               |
|--|---------------|
| Dépense d'investissement : compte 204151 (Opération Non Affectée)    | + 82 300.00 € |
| Dépense d'investissement : compte 2315-187 (embellissement bourg)    | + 12 000.00 € |
| Dépense d'investissement : compte 204141-187 (embellissement bourg)  | - 78 000.00 € |
| Dépense d'investissement : compte 2111-173 (Acquisition de terrains) | - 16 300.00 € |

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe que le contrat CUI de René GERBOLET se termine le 19 octobre 2011

Le conseil municipal décide de l'employer par le biais d'un contrat à durée déterminée pour une période de un an, 17 h 30 par semaine, à compter du 20 octobre 2011.

- Repas des anciens

Il aura lieu le dimanche 23 octobre au restaurant TAMAIN.

Delphine LORON TRAVARD, Lucien BATTANDIER et Lionel TAMAIN représenteront la municipalité

- Lionel TAMAIN fait part de la demande de Monsieur René DELEAU quant à la réfection du chemin du Bost

Séance levée à 23 heures

Le Maire  
Daniel PEROTTI